

Luc Ferry

Janvier 2008



L'apprentissage du français

Monsieur Luc Ferry

Ancien Ministre

Membre du Conseil Economique et Social

Groupe des Personnalités Qualifiées

Séance Plénière du Conseil Economique et Social - 8 janvier 2008

Annick du Roscoät,

**membre du Groupe des Personnalités Qualifiées,
s'associe pleinement à la déclaration prononcée par
Monsieur Ferry**

Je souhaite insister sur ce que, dans le jargon de l'Education nationale, on nomme la remédiation, c'est-à-dire le versant éducationnel de l'intégration. De ce point de vue, l'on ne peut qu'être consterné de ce que le chiffre de cent soixante mille sorties du système scolaire sans diplôme ou sans qualification reste exactement le même depuis 1994. Il a même un peu augmenté, illustrant la fameuse formule, devenue canonique au ministère de l'Education nationale, selon laquelle « l'école est en panne ». Elle ne parvient plus en effet, à intégrer un certain nombre de jeunes, ce qui explique, en grande partie, ce chiffre quasi incompressible depuis quinze ans. Celui-ci est évidemment très inquiétant puisque se répétant chaque année, il indique à quel point les politiques d'intégration au sens large sont un échec.

Plus consternant encore est le fait que la France continue, sans réfléchir, de promouvoir deux types de politiques, la première consistant à doter certains établissements d'un peu plus de moyens, soit en fait la politique des ZEP, et la deuxième qui rassure tout le monde, mais ne marche pas, que l'on appelle depuis 1978 la pédagogie de soutien. Or, ces politiques constituent les deux plus grands échecs de l'Education nationale depuis trente ans. Il faut d'ailleurs n'avoir aucune idée de ce qu'est vraiment un enfant en difficulté pour s'imaginer qu'en lui faisant faire deux heures de français ou deux heures de mathématiques supplémentaires par semaine, il va rattraper son retard. Il existe en France environ cent mille collégiens absentéistes chroniques mais bien qu'aucune de ces deux politiques ne fonctionne, on continue et on recommence, simplement parce que l'on a peur. Pourquoi ? Parce que lorsque l'on évalue les politiques et que l'on constate leur échec, personne à l'Education nationale ne sait vraiment quoi faire. Doit-on retirer les moyens alloués aux malheureux établissements en difficultés ou au contraire en rajouter, comme de l'eau sur du sable dans le désert ?

En réalité, il n'existe que deux leviers qui ne sont malheureusement pas utilisés aujourd'hui et il faut d'ailleurs craindre de ce point de vue que les collèges Ambition Réussite ne fonctionnent pas plus que les ZEP, c'est même une certitude absolue ! Le premier de ces leviers repose sur un chiffre terrible : 80 % des enfants qui

CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Les Dossiers du CNI

n'apprennent pas à lire et à écrire convenablement au cours préparatoire n'apprennent jamais par la suite. Autrement dit, il faut donner la priorité au cours préparatoire et diviser par deux le nombre d'élèves de ces classes dans toutes les écoles difficiles de France, celles où plus de 50 % des enfants qui arrivent en sixième ne savent pas lire et écrire.

Deuxième levier : la mise en place pour les jeunes en grande difficulté, mais aussi pour ceux qui le souhaitent, des classes en alternance dès l'âge de 13 ou 14 ans, ce qui ne veut surtout pas dire apprentissage. Il faut être clair : l'apprentissage à 14 ans est non seulement une ânerie, mais aussi une vilénie. Pour aider les enfants en difficulté, l'apprentissage d'un métier doit s'accompagner d'un minimum d'enseignement général leur permettant un jour ou l'autre, s'ils le souhaitent, de passer un bac professionnel. L'apprentissage ne doit donc pas intervenir avant 16 ans, contrairement aux classes en alternance. Ainsi, deux ou trois après-midi par semaine, un enfant peut découvrir des métiers, soit dans un bon lycée professionnel –certains sont excellents-, soit, pourquoi pas, au sein d'une entreprise. A charge alors pour les enseignants de collège de mettre en place la remédiation et de maintenir le minimum d'enseignement général.

Lorsque l'on réfléchit à la place de l'éducation dans les procédures d'intégration à l'intérieur des villes, on doit privilégier ces deux stratégies et non comme on le fait encore aujourd'hui, des politiques totalement inefficaces, qui ont échoué depuis trente ans. J'ai bien connu le lycée de Dammarie-les-Lys, qui compte plus de deux mille élèves : ce ne sont évidemment pas cinq surveillants en plus qui vont y résoudre le problème de l'intégration ! Les politiques qui consistent à dépenser bêtement plus d'argent sont tout à fait ridicules...